

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2964

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 14

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« mentionnées dans »,

les mots :

« prévues par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.